




## CONVENTION de PARTENARIAT

### **Entre d'une part :**

BE1  
Cyclomoteur

 LES CENTRES DE FORMATION : CESR35-ECF (Rennes, Montgermont, St Gregoire, Betton, Pacé), ECF JAUNAY (Redon, Renac, Guipry, La Gacilly, St Gildas des bois, La roche Bernard), ECF GENDRON (St Malo), ECF POTIER (Dol de Bretagne, Pontorson), ECF LECONTE (Lannion, St Brieuc, Morlaix), ECF BROHAN (Vannes), Auto-école CAP FLO (Dinan).

Conduite à 16 ans  
Voiture

\*liste de centre de formation évolutive.

### **Et d'autre part :**

Moto

- LA CMCAS de HAUTE BRETAGNE  
8 rue du bignon  
CS 66913  
35069 Rennes cedex

Formation professionnelle

Poids lourd

### **Il est convenu comme suit :**

Transport en commun

**1. Les centres de formation ECF s'engagent à former les stagiaires dans les catégories suivantes :**

Bateau

- B
- AAC (conduite accompagnée)
- 2 Roues (A2, A1, AM, formation 7h 125, passerelle A2 vers A)
- Bateau (Côtier)
- Stage de sensibilisation à la Sécurité routière (permis à points)

Hand'conduite

NB : les centres cités ne proposent pas tous les formations 2 roues, bateau et stage de récupération de points. (Voir annexe)

Permis à points

- Les formateurs des centres ECF seront présents tout au long de la formation choisie.
- Leur responsabilité inclut la formation et l'encadrement du stagiaire pendant la formation.

*JFL PS*

### **CENTRE D'ÉDUCATION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

CESR 35 : 25, rue de la Marebaudière - 35760 MONTGERMONT - Tél. 02 23 25 63 00 - mail : ecfmontgermont@cesr35.fr - www.ecf-cesr35.fr

AUTO - MOTO - CYCLO - BATEAU - REMORQUE

SARL au capital de 166 169,42€ - SIRET 381 050 020 00100 - Agrément E1303500060 - APE 8553 Z

GROUPE ECF - [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr)



**2. Les inscriptions et les plannings de formation** seront à faire auprès du centre choisi par le stagiaire. (Voir en annexe cartographie)

**3. La remise proposée pour ces formations est fixée à 10%** du montant de la prestation (forfait de base) sur présentation de l'attestation active du bénéficiaire (voir en annexe)



NB : les frais d'inscription au code de la route de 30€ sont à la charge du bénéficiaire.



#### 4. Conditions de règlement :



- Le règlement se fera par le stagiaire auprès du centre ECF choisi et selon les modalités de celui-ci.



- ECF S'engage à fournir à la CMCAS le nombre de bénéficiaires ayant profité de l'offre par type de permis



Fait à RENNES, le 24/03/2017



Mr Julaud Pascal  
Président interrégional ECF

Mr LARHER Jean Francois  
Président CMCAS HAUTE BRETAGNE



#### CENTRE D'ÉDUCATION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CESR 35 : 25, rue de la Marebaudière - 35760 MONTGERMONT - Tél. 02 23 25 63 00 - mail : ecfmontgermont@cesr35.fr - www.ecf-cesr35.fr

AUTO - MOTO - CYCLO - BATEAU - REMORQUE

SARL au capital de 166 169,42€ - SIRET 381 050 020 00100 - Agrément E1303500060 - APE 8553 Z